

Les Luxembourgeois au Congo belge

Le 3 juillet 1898 la première voie ferrée du Congo belge, reliant le port de Matadi à la capitale Léopoldville fut inaugurée officiellement par la "Compagnie du chemin de fer du Congo". De nombreux techniciens et ouvriers luxembourgeois participèrent à la construction de cet énorme chantier qui fit près de 8.000 victimes. Nicolas Cito, ingénieur, originaire de Bascharage, dirigea lui-même les travaux de construction du chemin de fer et eut le privilège de conduire, le 16 mars 1898, la première locomotive de Matadi à Léopoldville.

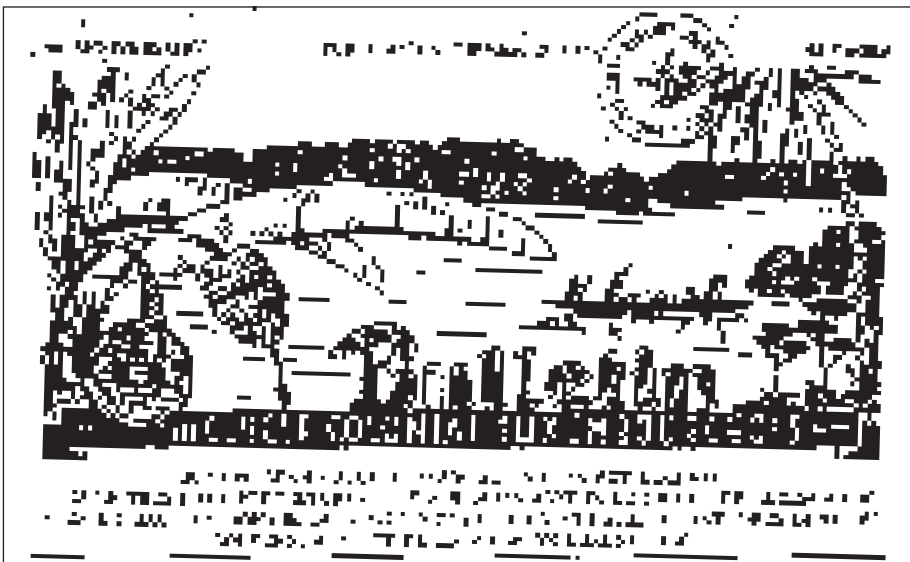
I L'Etat indépendant du Congo et les débuts de la colonisation

Longtemps ignorée, la région des grands lacs commence par susciter l'intérêt de l'Europe vers 1875, suite aux expéditions de Livingstone¹ et aux premiers voyages de Stanley² en Afrique centrale. Sous l'impulsion de Léopold II, roi des Belges, une "Association internationale africaine" est créée en 1876, destinée à étudier le centre de l'Afrique et à y faire disparaître la traite des Noirs, à laquelle continuent à se livrer des marchands d'esclaves arabes. Léopold II, passionné par l'Afrique, est décidé à s'assurer la propriété du Congo, tout en prétextant des buts purement scientifiques et humanitaires. Il s'assure l'appui de Stanley qui parcourt le continent

africain d'est en ouest, tout en signant des traités avec les roitelets noirs. Le 26 février 1885 la conférence internationale de Berlin reconnaît Léopold II comme souverain, à titre personnel, de l'Etat indépendant du Congo. Un accord avec le parlement belge stipule que le souverain belge doit subvenir seul aux frais résultant de la conquête et de la colonisation du Congo. La pacification du territoire, qui demande près d'une dizaine d'années (1887-1894) est entreprise par des officiers belges, qui mènent une lutte impitoyable contre les sultans arabes, trafiquants d'esclaves.

Parallèlement se poursuit la mise en valeur économique, avec notamment la construction d'une voie ferrée Matadi-

Léopoldville/Stanley Pool (1890-1898) dont le but est de pouvoir transporter les énormes richesses de l'intérieur du pays vers l'Atlantique. Le fleuve Congo est certes navigable jusqu'à Léopoldville, mais en aval de ce poste des rapides et des chutes interdisent toute navigation sur près de 300 km et donc forcément tout commerce à grande échelle. Stanley note lui-même que "le Congo sans chemin de fer ne vaut pas un penny". Au cours des années 1880 Stanley crée néanmoins un transport par porteurs à travers la forêt équatoriale pour acheminer les marchandises de Léopoldville vers le port de Matadi. Toutefois ce mode de transport fort pénible (la charge est de 30 kilos par personne) décime les porteurs indigènes à cause d'un climat particulièrement insalubre et d'une configuration du terrain très accidenté. Les promoteurs belges décident donc de construire un chemin de fer entre les 2 principales villes du pays et en juillet 1889 est créée la "Compagnie du chemin de fer du Congo", dont le capital est détenu à 40% par le gouvernement belge, le reste étant partagé entre des particuliers belges, américains, allemands et anglais. De nombreux ingénieurs et techniciens européens, notamment belges et luxembourgeois sont recrutés par Léopold II pour participer à ladite construction. Le chantier est ouvert le 15 mars 1890 et dure près de 8 ans à travers la forêt équatoriale, les marécages insalubres et un terrain haché de ravins et de cascades. Le tribut payé par les hommes est



extrêmement lourd: Plus de 8.000 travailleurs africains, souvent réquisitionnés de force et mal payés y succombent, de même que 145 ingénieurs, contremaîtres et cadres essentiellement belges, terrassés par le paludisme et la dysenterie.³

II Les premiers pionniers luxembourgeois au Congo

En mars 1882 le lieutenant Nicolas Grang, originaire de Buschrodt (commune de Wahl) débarque au Congo et se lance, sous les ordres de Stanley, à la conquête du Haut-Congo. Comme tant de Luxembourgeois, Nicolas Grang avait entamé en Belgique une carrière militaire qui le conduisit au poste de lieutenant auprès des "carabiniers" de Bruxelles. En octobre 1881 il est détaché à l'Institut cartographique militaire puis entre, en 1882, au "Comité d'études du Haut-Congo". En janvier 1882 il s'embarque à Anvers à bord du "Heron", petit bateau à vapeur affrété par ledit comité. Le 8 mars 1882 Nicolas Grang débarque sur la côte congolaise et rejoint à Vivi le quartier général de Stanley. Ce dernier le charge d'acheminer, à l'aide de porteurs, du matériel de la côte ouest au Stanley Pool, situé au nord de Léopoldville, point de départ de nombreuses expéditions vers le Haut-Congo. Grang, nommé commandant à Léopoldville, a l'occasion de se distinguer une première fois en août 1882, en portant secours à la caravane du Dr Péchuel⁴, attaqué par des indigènes.

Le commandant Grang décède le 11 avril 1883 à Léopoldville, à l'âge de 29 ans, terrassé par la fièvre. En apprenant la mort de Grang, Stanley semble très affecté par la mort de son fidèle compagnon. "Ce jeune homme fort, énergique, qui avait vécu de ma vie intime quand nous transportions le steamer "Royal" de Manyanga au Stanley Pool, me manque..."⁵, écrit-il dans une lettre adressée au Président de l'"Association internationale du Congo". Nicolas Grang fut le premier Luxembourgeois à sacrifier sa vie au Congo.

A l'époque du Congo indépendant (avant 1908) plus de 80 Luxembourgeois y séjournent, parmi eux des militaires, des ingénieurs, des agents de chemin de fer, des fonctionnaires, des médecins et des juges, des commerçants

et artisans ainsi que des agronomes et des missionnaires.

Parmi les militaires luxembourgeois qui s'engagent dans l'armée coloniale belge, plusieurs périssent au Congo, notamment les capitaines Aubry Jean, Simon

A l'époque du Congo indépendant (avant 1908) plus de 80 Luxembourgeois y séjournent.

Lenger (né en 1862 à Altwies; mort en 1890 à Lisala) et Georges Augustin (né en 1860 à Vianden; mort en 1895 à Gandu). D'autres prennent part à la pacification du Congo, notamment les capitaines Théophile Thiry (né en décembre 1869 à Luxembourg) et Camille Hansen de Luxembourg (né en janvier 1870), le major Robert Elter de Luxembourg, les sous-officiers J.O. Schaack (né en 1867 à Stolzembourg et décédé en juillet 1891 au Congo des suites de la malaria), Michel Jacoby (né en janvier 1871 à Ettelbrück) et Nicolas Demuth (né en 1875 à Esch s/Sûre et décédé en 1923 des suites de la malaria) ainsi que le médecin de l'armée Auguste Aachen de Troisvierges qui rejoint le Congo vers 1900.

Un second groupe de Luxembourgeois partis au Congo vers la fin du 19^e siècle s'engage au service de la "Compagnie des Chemins de fer du Congo". Dès le début des travaux de la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville, l'ingénieur Gustave de Schaeffer (né en 1861 à Luxembourg) se trouve déjà sur le terrain. La fièvre l'emporte en plein travail à Kwilu (Bas-Congo) en février 1893.

En mai 1892 un autre de nos compatriotes, l'ingénieur Nicolas Cito, originaire de Bascharage, s'embarque à son tour, à l'âge de 26 ans, pour le Congo, où il dirige les travaux de construction de la première ligne de chemin de fer du Congo. A la fin des travaux, N. Cito a l'honneur de conduire le 16 mars 1898 la première locomotive de Matadi à Léopoldville. Le jour même de l'inauguration officielle il est nommé directeur de la "Compagnie du chemin de fer du Congo", fonction qu'il exerce durant 4 ans. De 1903 à 1906 il devient directeur-général du chemin de fer de Hankow à Canton (Chine), puis dirige

Pub: Kolibri

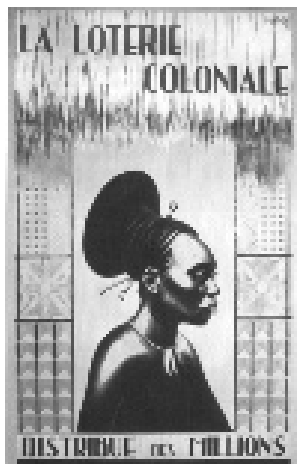
la construction d'un chemin de fer au Chili avant de remplir plusieurs missions aux Indes anglaises, au Guatemala, Panama, Pérou et Mozambique.

En 1920 il est nommé administrateur-délégué de la "Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo" au Katanga et dirige la construction de la ligne de chemin de fer allant du Katanga à Port-Francqui, qui sera inaugurée en 1928. N. Cito aura eu ainsi le privilège d'être mêlé, à trente ans de distance, à la construction et à l'achèvement de deux artères ferroviaires majeures du Congo. Malgré ses nombreuses occupations, Nicolas Cito accepte, en janvier 1927, le poste de consul général du Grand-Duché à Bruxelles. Le 18 juin 1949 il meurt à Knokke à l'âge de 83 ans.

En 1896, accompagnant l'ingénieur Cito, c'est au tour de l'ingénieur François Beissel (né en 1871 à Pétange) de prendre la route du Congo où il entre, à l'âge de 25 ans, au service de la "Compagnie du chemin de fer du Congo" et en assure la direction jusqu'en 1914. Il devient ensuite administrateur-délégué des huileries du Congo belge, l'une des plus grandes entreprises du Congo, possédant d'immenses plantations, de nombreuses usines et une flottille de bateaux-vapeur. Fr. Beissel meurt à Bruxelles en 1929.

D'autres ingénieurs, tels Martin Theves de Hosingen et Auguste Schaack de Wiltz, font partie de la "Compagnie du Bas-Congo" au Katanga et sont attachés à la construction de la ligne de chemin de fer Port-Francqui-Bukama.

Le travail des Luxembourgeois au sein de la "Compagnie des chemins de fer du Congo" semble très apprécié, puisque plusieurs chefs de chantier, chefs de station et surveillants y travaillent. Citons Jean-Pierre Biewesch d'Obercorn, Camille Deutsch de Troisièmevières, Ernest Hilger de Strassen, Constant Kirchen d'Esch s/Alzette, Alphonse Laurent de Luxembourg, Pierre Mallinger de Fentange, Jean-Pierre Mangan de Schrassig, Auguste Roderes de Lamadelaine, Dominique Schneider de Kehlen. Tous sont morts au Congo durant les travaux de construction de la voie ferrée Matadi-Léopoldville. Le plus jeune, Alphonse Laurent, avait 23 ans, le plus âgé, Auguste Roderes, 29 ans.



D'autres ingénieurs ou cadres luxembourgeois travaillent dans des entreprises coloniales belges, notamment les mines d'or et de diamants, la métallurgie du cuivre, les produits chimiques, les huileries...

En 1906 un recensement de la population non-indigène du Congo relève la présence de 23 Luxembourgeois, dont trois au service de l'administration belge. Jusqu'en 1908, date de la proclamation officielle du Congo belge plus de 80 Luxembourgeois séjournent au Congo; 23 (dont 9 attachés au chemin de fer) y sont morts, la plupart ayant succombé à la maladie.

III De l'entre-deux-guerres à la fin de la seconde guerre mondiale

Durant l'entre-deux-guerres, la présence luxembourgeoise au Congo belge se renforce sensiblement, puisque le nombre de coloniaux luxembourgeois passe de 48 en 1921 à 287 en 1940.

La crise économique qui touche le Grand-Duché au début des années 30 n'est pas étrangère au désir de nombreux Luxembourgeois de partir au Congo belge, car ils y voient la possibilité d'entamer une nouvelle vie professionnelle. Etant donné que la colonie belge est touchée elle-même par la crise, les candidats au départ ont besoin du soutien des autorités luxembourgeoises pour pouvoir décrocher un emploi au Congo, soit comme colon⁶, soit dans l'administration coloniale belge. Grâce aux bons offices du ministre d'Etat, Joseph Bech, du chargé d'affaires du Grand-Duché à Bruxelles, le comte Gaston d'Ansembourg, de Nicolas Cito,

nommé en 1927 consul général du Grand-Duché en Belgique, et du "Cercle colonial luxembourgeois" fondé en 1924, de nombreux Luxembourgeois vont réussir à s'expatrier au Congo. Jusqu'en 1940, 70 d'entre eux occuperont un emploi dans l'administration coloniale belge⁷, qui depuis 1924⁸ s'est ouverte aux citoyens luxembourgeois, leur permettant de postuler aux mêmes fonctions administratives que leurs homologues belges⁹ et les plaçant ainsi à pied d'égalité avec ces derniers. D'autres vont exercer le métier d'ingénieur, technicien, médecin, juge, agronome, commerçant ou artisan ... sans parler des missionnaires luxembourgeois qui sont présents au Congo depuis le début du 20^e siècle et dont la mission est de christianiser et d'inculquer les valeurs de la civilisation européenne aux indigènes d'Afrique noire.

Grâce au dévouement sans faille des responsables du "Cercle colonial luxembourgeois", des Luxembourgeois pourront suivre des études dans les écoles coloniales belges, notamment à l'école royale coloniale de Bruxelles, à l'université coloniale ou à l'institut de médecine tropicale d'Anvers, avant de s'embarquer pour l'Afrique noire.

Durant la seconde guerre mondiale, les relations entre la métropole et la colonie belge sont interrompues et les Luxembourgeois sont dans l'impossibilité de rentrer dans leur patrie: En effet la Belgique et le Grand-Duché sont occupés par les troupes allemandes, alors que les gouvernements belge et luxembourgeois se sont réfugiés à Londres. Les coloniaux luxembourgeois sont néanmoins bien informés de la situation au Grand-Duché, puisque la radio congolaise diffuse tous les 15 jours une émission de la BBC de notre gouvernement en exil à Londres. Ils vont même créer un fonds de soutien financier (fonds Prince Jean) pour soutenir l'effort de guerre des Alliés qui rencontrera un grand succès parmi la plupart des coloniaux luxembourgeois.

IV La reprise de la colonisation (de l'après-guerre à l'indépendance du Congo)

Au lendemain de la seconde guerre mondiale le nombre de coloniaux luxem-

bourgeois, qui était resté plus ou moins stable durant la guerre (environ 300), augmente de manière continue jusqu'à l'indépendance du Congo en 1960.

1945: 310 ¹⁰

1950: 374

1955: 536

1958: 575

Les raisons de leur départ du Grand-Duché sont multiples¹¹: Difficultés de trouver un emploi dans leur propre pays au lendemain de la guerre, envie de faire carrière dans un pays nouveau et de quitter un continent sans cesse à feu et à sang, salaires alléchants dans les colonies et esprit d'aventure sont autant de motifs qui incitent les jeunes à tenter l'aventure en Afrique.

À partir des années 1954/1955 l'Etat belge recrute massivement des agents territoriaux et fait paraître des annonces dans les quotidiens luxembourgeois pour informer les candidats potentiels sur les conditions de recrutement, tout en leur proposant soit une formation universitaire à l'école coloniale d'Anvers, soit une formation accélérée de 6 mois à l'école royale coloniale de Bruxelles. Ces fonctionnaires, considérés comme l'élite des coloniaux, exercent des fonctions aussi diverses telles que officier de l'état civil, responsable de la sécurité et du recensement sanitaire, inspecteur des impôts, officier de police judiciaire, surveillant des travaux publics.¹² Bref, ce sont les hommes de terrain des services administratifs belges au Congo.

D'autres Luxembourgeois préfèrent se faire embaucher en qualité d'agent de société. Grâce aux démarches du "Cercle colonial luxembourgeois" qui entretient de solides contacts avec la colonie belge, de nombreux Luxembourgeois réussissent à décrocher un emploi en qualité d'ingénieur, d'agent commercial, de comptable ou de prospecteur dans l'une des nombreuses sociétés belges (sociétés minières du Katanga, sociétés de travaux publics, sociétés commerciales).

V La fin de la colonisation et le retour au pays

Lorsque le 30 juin 1960 le Congo acquiert son indépendance après plu-

sieurs mois de troubles entre forces de l'ordre belges et "indépendantistes" congolais et que la riche province du Katanga, où séjournent de nombreux Luxembourgeois, employés e.a. dans les compagnies minières, va faire sécession à peine 11 jours après la déclaration d'indépendance du Congo, la question du rapatriement des coloniaux belges et luxembourgeois se pose de toute urgence. Entre juillet et septembre, les autorités belges vont rapatrier par voie aérienne environ 40000 personnes, dont 400 ressortissants luxembourgeois, alors qu'environ 200 coloniaux luxembourgeois préfèrent prolonger, du moins tempo-

rairement, leur séjour au Katanga et au Ruanda-Urundi.

Dès leur retour au Luxembourg la question de leur réintégration dans la vie économique et administrative du pays se pose avec d'acuité. Comment en effet trouver du travail rapidement pour tous ces anciens coloniaux? Certains cabinets ministériels sont pris d'assaut et le gouvernement luxembourgeois, malgré de belles promesses, ne réussit pas à satisfaire toutes les demandes d'embauche. Même les démarches entreprises par l'association "Luxom" ¹³ auprès du gouvernement pour voir les anciens fonctionnaires luxembourgeois au service de

J'étais une petite fille au Congo

1950 – une petite fille de 5 ans, accompagnée de sa maman et de son grand frère, s'embarque à bord d'un DC6 de la Sabena à destination de l'Afrique, plus précisément du Congo Belge, où l'attend son papa qui y travaille depuis 6 mois comme ingénieur.

Et voilà que l'aventure commence, car tout est nouveau, inconnu et insolite.

Comment cette petite fille a-t-elle vécu cette période de sa vie et en a-t-elle été marquée? Il faut dire qu'à cet âge on s'habitue très vite et qu'au bout d'un certain temps, la vie ne lui paraît pas si différente de celle au Luxembourg : sauf qu'il fait toujours chaud, qu'à Noël il n'y a pas de neige, le "Wäisse Kéis" n'existe pas et l'ananas n'est pas en boîte... Voilà mes premiers souvenirs. Quelques mois plus tard j'entre à l'école missionnaire et je suppose que mon premier jour de classe n'a pas été bien différent de celui des petites Luxembourgeoises de mon âge.

Entourée par ma famille, la vie quotidienne se passait sans histoires, seul le cadre était différent. Mes camarades de jeux étaient indigènes, c'étaient les enfants de notre boy qui habitaient une petite maison au fond de la parcelle. Marie-José et moi portions les mêmes petites robes confectionnées par maman. Nous jouions avec une poupée blanche que nous portions à tour de rôle sur le dos selon la coutume indigène.

Et parce que tout était si normal pour moi, j'ai été inconsciemment imprégnée par cette époque, qui a duré 5 ans et s'est terminée par le retour prématuré de ma famille, suite à la maladie de mon père.

Beaucoup de mes souvenirs sont vagues et imprécis, certains ne résultant que d'histoires racontées par la suite. Mais je me rappelle que dans ma famille et dans mon entourage, le respect réciproque entre Européens et indigènes était tout naturel, mais je sais aussi que cela n'était pas le cas partout. Le choix ultérieur de ma profession d'infirmière est une conséquence indirecte de ces années passées en Afrique, de même que l'engagement de mon mari pour "médecins sans frontières" bien des années plus tard.

Aujourd'hui j'ai une vue très critique de l'intervention européenne en Afrique, qui n'a certes pas toujours été correcte. Mais il ne faut pas non plus voir seulement l'aspect négatif, car depuis cette époque, l'évolution du peuple africain a certainement connu des côtés positifs. Du point de vue personnel, je suis en tout cas marquée à jamais par cette expérience qui m'a appris la compréhension et la tolérance à l'égard d'autrui.

Simone Schank-Haagen

l'administration belge d'Afrique être intégrés dans l'administration luxembourgeoise, n'aboutissent que rarement. Comme c'est souvent le cas au Luxembourg, ce sont avant tout les relations personnelles qui permettent aux anciens coloniaux de retrouver un emploi. Le problème est particulièrement grave pour les anciens colons qui ne possèdent pas les diplômes requis pour pouvoir postuler à un emploi dans la fonction publique. Beaucoup d'entre eux réussissent néanmoins, grâce à leurs relations personnelles et au concours de l'association "Luxom", à se reconvertir dans le privé.

VI Matière à réflexion

La présente étude n'a pas la prétention de donner un aperçu complet sur tous les aspects de la colonisation, puisqu'elle se limite à une analyse succincte de la présence des Luxembourgeois au Congo belge sans aborder des questions aussi diverses et controversées telles que : le colonialisme et ses répercussions politiques, économiques et culturelles sur la société indigène, le racisme engendré par la colonisation, la chris-

tianisation du continent africain et ses effets sur la civilisation africaine, la décolonisation et les problèmes politiques, ethniques et économiques du Congo d'aujourd'hui.

Certaines de ces questions ont trouvé une réponse, du moins partielle, dans l'excellente contribution de Marc Thiel¹⁴ qui reflète le point de vue (forcément subjectif) des anciens coloniaux luxembourgeois et qui, un jour, mériterait la peine d'être confronté à celui des Africains.

Serge Hoffmann

¹ David Livingstone (1813 - 1873): Missionnaire et explorateur écossais. Ordonné prêtre anglican, il rejoint l'Afrique en 1840 ou il gagne la confiance des indigènes en luttant contre la maladie et l'esclavage. En 1858 il explore systématiquement le bassin du Zambèze et y développe une intense activité missionnaire. En 1865 il part de Zanzibar sur la côte est de l'Afrique pour explorer l'Afrique centrale. Tombé malade, il meurt en 1873 en Rhodésie du Nord.

² John Rowlands Stanley (1841/1904): Journaliste et explorateur britannique. Devenu journaliste en 1865, il est envoyé par son directeur de journal en Afrique orientale à la recherche de Livingstone, dont on est sans nouvelles depuis 1866. Parti de Zanzibar en mars 1871, il retrouve Livingstone en novembre 1871. Les deux explorateurs reconnaissent ensuite ensemble les rives septentrionales du lac Tanganyika. De 1874 à

1877 Stanley dirige une seconde expédition en Afrique centrale au cours de laquelle il traverse l'Afrique d'est en ouest. L'Angleterre n'ayant manifesté aucun intérêt à la colonisation de l'Afrique centrale, Stanley se met au service du roi belge Léopold II et entreprend en 1879 une autre expédition en remontant le cours du Congo, jetant ainsi les bases du futur Congo belge.

³ Centenaire du chemin de fer au Congo: Un mort pour 50 mètres de rail. "Tageblatt" 21-22/3/98.

⁴ En juillet 1882 Stanley, à bout de forces, rentre temporairement en Europe en transférant ses pouvoirs au Dr. Pèchuel.

⁵ In: Revue technique luxembourgeoise, Novembre/Décembre 1937, p. 214. En 42 jours Grang et Stanley réussissent à transporter une charge de 4 tonnes à travers la forêt tropicale jusqu'au Stanley Pool.

⁶ Personne qui exerce une profession libérale dans une colonie.

⁷ La plupart d'entre eux exercent les métiers d'agent territorial, de conducteur et de surveillant des travaux.

⁸ La déclaration faite le 29 janvier 1924 par le ministre des affaires étrangères belge, M. Henri Jaspar, crée en effet une situation de fait qui sera consacrée en droit par le "statut des agents de l'administration d'Afrique" du 20 août 1948.

⁹ A l'exception des fonctions de gouverneur général et de gouverneur de province réservées aux Belges.

¹⁰ In "Société grand-ducale/Cercle colonial luxembourgeois" 1925/1965. (Ces chiffres n'incluent pas les Luxembourgeois ayant séjourné au Ruanda-Urundi).

¹¹ Voir article de Marc Thiel, "Ech war am Congo" in Hémecht No 52 (2000).

¹² Interview Emile Weber et Henri Schaafs faite par S. Hoffmann et conservée aux Archives Nationales.

¹³ Luxembourgeois d'outre mer.

¹⁴ voir note 11.

PWB !

co-labor